

<https://enseignants.se-unsas.org/Examens-voie-pro-encore-quelques-doutes-a-lever>



# Examens voie pro : encore quelques doutes à lever

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Publication date: vendredi 28 janvier 2022

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Les annonces du ministre sur les examens 2022 concernaient essentiellement le bac général et technologique. Mais, une fois n'est pas coutume, il nous a gratifiés d'une allusion à la voie pro.

### Un allègement attendu des PFMP

Une première mesure avait déjà été entérinée lors du Conseil supérieur de l'Éducation le 18 novembre dernier. En effet, face aux difficultés cumulées par les élèves actuellement en terminale lors des deux dernières années, il s'agissait alors déjà d'abaisser le nombre de semaines de PFMP requises. Le ministère avait tenu compte de la reprise de l'activité économique pour arrêter le seuil de 12 semaines pour le bac pro, 8 semaines pour le CAP et 18 semaines pour les mentions complémentaires.

Devant la désorganisation créée par la vague *Omicron*, il était plus sage de revenir comme l'an dernier au minimum prévu par les textes soit :

- 10 semaines pour les bacs pros ;
  
- 6 semaines pour les CAP (même si l'on peut descendre jusqu'à 5 semaines).

Par ailleurs, devant la grande diversité des situations, une plus grande souplesse sera permise pour l'organisation des PFMP, en fonction évidemment du secteur d'activité. *Hôtellerie-Restaurant* ou *Accompagnement, Soins et Services à la personne* avaient été particulièrement affectés par les soubresauts de l'activité. De nombreux élèves n'ont pas pu avoir accès à des lieux de stage.

Pour le SE-Unsa, c'est donc une décision de bon sens qui permettra de rassurer des élèves et des familles déjà très marqués par le contexte sanitaire.

### Vers une adaptation des sujets de l'enseignement général

Le ministre a également annoncé l'ouverture d'une *réflexion sur l'adaptation des sujets* pour les épreuves de l'enseignement général.

Personnels et élèves doivent être fixés rapidement si des modifications significatives des épreuves sont proposées. En effet, ces adaptations pourraient prendre plusieurs formes : allègement du programme, modification des modalités de l'épreuve, questionnement simplifié, questions indépendantes les unes des autres, multiplication des sujets au choix...

Quelles que soient les modalités retenues, elles devront être simples pour éviter l'*imbroglio* de l'année dernière. Le principe de ne retenir que les meilleures notes des épreuves terminales n'avait pas été compris par les élèves et n'avait pas été accepté par les personnels. Certains enseignants avaient eu l'impression que leur investissement de l'année n'avait pas été reconnu à sa juste valeur.

Le SE-Unsa porte cette idée d'adaptation des sujets depuis le début de la crise. C'est une mesure juste qui ne porte pas atteinte aux exigences sur le plan pédagogique et qui tient compte des conditions particulières d'apprentissage. Des consignes claires doivent être données rapidement pour proposer des sujets faisables qui répondent aux attentes du nouveau programme de terminale.

Le SE-Unsa demande que les enseignants de la voie professionnelle et les représentants syndicaux soient associés à cette réflexion.